

## LOUHANS

# « 350 communes de Saône-et-Loire éligibles au bouclier tarifaire »

Il a été question ce jeudi, à Louhans, de transition environnementale et conjoncturelle à l'assemblée générale des maires de Saône-et-Loire. Tous s'inquiètent de ne pouvoir boucler leur budget 2023 face, entre autres, à la hausse du coût des énergies, même si le préfet a annoncé que plus de la moitié des communes étaient éligibles au bouclier tarifaire.

« 350 des 565 communes de Saône-et-Loire sont éligibles au bouclier tarifaire énergétique », a annoncé, ce jeudi à Louhans, le préfet Yves Séguy aux maires de Saône-et-Loire réunis en assemblée générale. Ces communes peuvent en bénéficier car elles ont moins de dix agents et moins de deux millions d'euros de recettes de fonctionnement.

Le préfet de Saône-et-Loire est conscient que « les budgets 2023 seront difficiles mais que chacun devait faire des efforts ». Aussi a-t-il signalé que « jusqu'au 15 novembre, les maires pourront solliciter des acomptes pour border leur budget ». Il a également indiqué qu'en cas de doute, « il ne fallait pas hésiter à interroger ses services ».

« Sobriété ne doit pas rimer avec austérité »

Mais la nouvelle n'a pas créé l'enthousiasme général, même si l'État a annoncé fin octobre un nouveau dispositif d'accompagnement des dépenses énergétiques pour les communes et les "interco" exclues du tarif réglementé. « Procédure trop complexe », selon Cécile Untermayer, députée de la circonscription. « Car chacun devra calculer lui-même le montant auquel il pourrait prétendre, tandis que d'autres pourraient passer à côté d'aides auxquelles ils pourraient prétendre », dénonce Alain Chrétien, au nom de David Lisnard, président des maires de France. « Sera-t-il suffisant ? », s'interroge aussi Marie-Claude Jarrot, maire de Montceau-les-Mines et présidente de l'association des maires de Saône-et-Loire. « Et à combien s'élèvera le coût résiduel ? » Des questions qui arrivent alors que des maires ont déjà fermé des salles de fêtes, des piscines, coupé ou diminué l'éclairage nocturne et diminué les illuminations de Noël. L'inquiétude est d'autant plus grande qu'il « ne faut pas que sobriété rime avec austérité mais bienveillance », estime l'élu qui souhaite « des me-



« Si le photovoltaïque est bien présent en Saône-et-Loire, il y a peu de méthanisation et encore moins d'éolien », a fait remarquer Yves Séguy, préfet de Saône-et-Loire, concernant les énergies renouvelables.

Photo JSU/Catherine ZAHRA

sures proportionnées et applicables ».

Les communes de Saône-et-Loire ne pourront pas non plus prétendre à une aide supplémentaire. André Accary, le président du Dépar-

tement, a annoncé qu'il « n'y aurait pas de rallonge », devant lui-même payer 11 millions d'euros supplémentaires pour chauffer les collèges en 2023, « ni de la Région qui connaît une hausse de plus de 11 %

du coût de ses énergies avec 73 millions d'euros pour faire rouler les TER et chauffer les lycées », a indiqué Jérôme Durain (PS), qui représentait la présidente, Marie-Guïte Dufry. « Chacun doit faire des efforts car la hausse des prix de l'énergie n'épargne personne, et l'État a déjà aligné des milliards pour soutenir l'économie comme le plan de relance », a rappelé pour sa part le préfet.

## Un frein pour le développement du renouvelable

Outre le coût des énergies, il y a aussi la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'État. « Elle s'est effondrée entre 2014 et 2017 avant de se redresser, mais elle ne compense pas l'inflation de 7 % », regrette Alain Chrétien, des maires de France. Sur quoi, le préfet a répondu que « c'était les parlementaires qui la votaient ».

Et qui dit difficulté budgétaire, dit aussi moins d'investissements pour l'énergie renouvelable, entre autres. « Alors même que le préfet a regretté qu'il y ait très peu d'éoliennes en Saône-et-Loire et peu de méthanisations, car le photovoltaïque est, quant à lui, bien présent.

Catherine ZAHRA

## Ils ne veulent pas des 500 euros d'Orange dans le budget

« Je vais m'abstenir de voter le budget financier 2021 car un détail me dérange », a annoncé le maire de Melay, Jean-Claude Ducarre, ce jeudi à l'association des maires de Saône-et-Loire. L'élu a tout de suite rassuré l'association sur sa gestion à l'équilibre car ce détail concerne exclusivement Orange, qui a accordé une subvention de 500 €. « Un détail de participation en tant que partenaire de l'association », a estimé le maire de Melay qui déplore les services de prestataires en illustrant de deux exemples « édifiants » à ses yeux.

« Nous avons un poteau de télécommunications coupé depuis plus de six mois », explique-t-il. « Il dessert une ferme isolée où le portable passe mal



30 abstentions au vote du budget 2021 à cause d'une subvention de 500 € donnée par Orange car les maires sont mécontents de ses services. Le maire de Melay, Jean-Claude Ducarre a dégainé en premier. Photo JSU/C.Z.

et où la famille a déjà eu des soucis. Orange est intervenu ailleurs en laissant des câbles téléphoniques au milieu de la chaussée et le problème n'est toujours pas résolu. » À cela

s'ajoute l'ouverture de la micro-crèche en août dernier. « Minovembre, nous n'avons pas le téléphone malgré une dizaine d'interventions et nous avons payé 1 500 € supplémentaires

qui auraient dû être à la charge d'Orange ». Deux exemples qui ont mis le feu aux poudres dans les rangs des maires qui ont applaudi Jean-Claude Ducarre et beaucoup ont emboîté le pas

de Jean-Claude Ducarre en voulant s'abstenir eux aussi de voter.

Et quand Marie-Claude Jarrot, la présidente de l'association, les a prévenus qu'il ne fallait pas qu'ils dépassent la majorité pour valider le vote du budget 2021, certains ont baissé la main. Il a été établi qu'il n'était plus que 30 à s'abstenir. Michelle Pepe, la trésorière, a indiqué que le sujet serait abordé en conseil d'administration pour refuser dorénavant la subvention d'Orange. Et s'il manque 500 € au budget 2022, André Accary, le président du Conseil départemental s'est même proposé d'augmenter sa subvention pour compenser celle d'Orange.

C.Z.

## COVID / SAÔNE-ET-LOIRE

### Les chiffres de ce jeudi

**TAUX D'INCIDENCE**  
283 cas/100 000 habitants  
du 1<sup>er</sup> au 7 novembre  
+ 54 cas/1 semaine

**PATIENTS HOSPITALISÉS**  
179  
- 13 cas/1 semaine

**EN RÉANIMATION**  
6  
- 1 cas/1 semaine

**PATIENTS DÉCÉDÉS**  
4 en 1 semaine  
Total : 1 480 décès  
depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020

Source : Santé publique France

Aucun patient n'est décédé des suites du Covid dans les hôpitaux du département ce jeudi. En revanche, quatre sont morts lors de la semaine qui vient de s'écouler.

## SAÔNE-ET-LOIRE

### En Alsace, sept partenaires vont promouvoir la Route 71

Du vendredi 11 au dimanche 13 novembre, un stand de 36 m<sup>2</sup> aux couleurs de Route71-Bourgogne du Sud mettra à l'honneur les nombreuses richesses de la Saône-et-Loire à l'occasion du Salon international du tourisme et des voyages au parc des expositions de Colmar. À cette occasion, le Département de Saône-et-Loire sera accompagné de sept partenaires touristiques afin de donner des idées d'excursions et de séjours aux visiteurs du salon. Les organismes institutionnels et privés qui représenteront notre département sont les offices de tourisme du Grand Chalonnais, du Grand Autunois-Morvan, du Charolais-Brionnais, de Creusot-Montceau, de Bourbon-Lancy, l'hôtel-restaurant 3 étoiles Le Moulin d'Hauterive et l'hôtel-restaurant 4 étoiles Les 7 Fontaines.

**PRATIQUE** Les professionnels du tourisme de Saône-et-Loire accueilleront les visiteurs du salon tout au long des trois jours sur le stand A14 dans le Hall 3 de 10 h à 18 h.



Les instances touristiques présenteront durant ce week-end prolongé les atouts du département au public alsacien. Photo d'archives JSU/K.B.